



## **FICHE PRATIQUE n°10**

### **TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE**

### **MAINTENANCE**

**Mai 2026**



## SOMMAIRE

- 01** CLASSEMENT ET EXIGENCES FÉDÉRALES
- 02** OPÉRATIONS COURANTES
- 03** OPÉRATIONS DE RENOVATION
- 04** GESTION DE L'ARROSAGE
- 05** FERTILISATION
- 06** BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES
- 07** ANNEXES

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

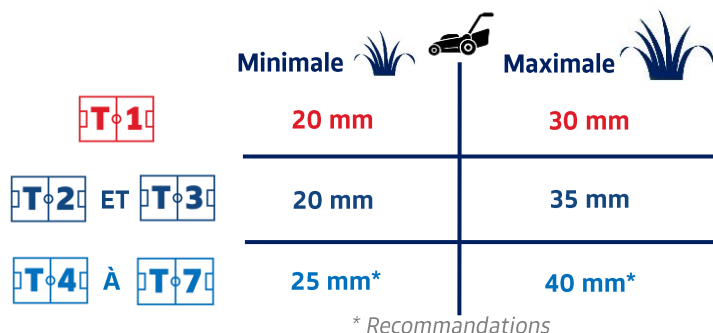
Sur les **24 000 installations référencées** par la Fédération Française de Football, 85% disposent d'une surface de jeu en **pelouse naturelle** : la création et l'entretien de ces terrains constituent un enjeu majeur pour la FFF.

La FFF présente cette fiche pratique afin de mieux informer les clubs et les collectivités en leur apportant une vision globale et actualisée **des exigences techniques, environnementales et réglementaires** liées à la maintenance des terrains en **pelouse naturelle**.

## 1. CLASSEMENT ET EXIGENCES FÉDÉRALES

### 1) Hauteur de coupe

Parce que la hauteur de coupe du gazon exerce une influence forte sur le roulement et le rebond du ballon, par souci d'équité et d'homogénéité au sein des championnats, **l'article 3.2.6** du règlement définit les exigences réglementaires et recommandations suivantes :



### À SAVOIR !

Dans le cadre des compétitions officielles, cette hauteur pourra être mesurée à la demande du **délégué** ou de l'**arbitre** avant le coup d'envoi de la rencontre.

### 2) Exigences et recommandations par niveau de classement

Les valeurs suivantes sont fondées sur les exigences de la norme **NF P90-113** et **rappelées à l'article 3.2.6** :

Critères de qualité	Unité	<b>T1</b>	<b>T2</b> ET <b>T3</b>	<b>T4</b> * À <b>T7</b> *
Couverture végétale	%	90 à 100	90 à 100	90 à 100%
Vitesse d'infiltration	mm / heure	≥ 150	≥ 18	Aucun requis minimal
Planéité (sous la règle de 3m)	mm	≤ 10	≤ 15	≤ 20
Planimétrie (/ côte théorique)	mm	± 10	± 15	± 20
Dureté Clegg masse 2,25 kg	G	60 à 100	45 à 110	35 à 120
Rebond de ballon	m	0,60 à 0,85	0,60 à 1,10	0,60 à 1,30
Roulement de ballon	m	4 à 8	4 à 8	4 à 15
Résistance en rotation	N.m	30 à 50	25 à 50	25 à 50

\* Recommandations




## 2. OPÉRATIONS COURANTES

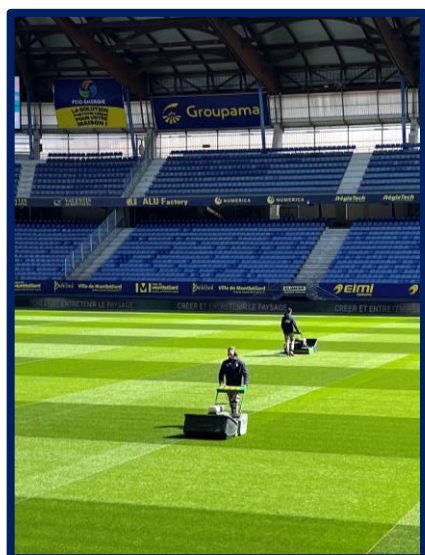
Les opérations d'entretien courantes contribuent à garder une pelouse en bonne santé et à respecter les exigences de performances sportives, définies précédemment.

Le nombre d'interventions listées ci-dessous sont **indicatives** et à adapter en fonction de la période de pousse (ou **végétative**) et de la sollicitation du terrain par les joueurs : cette période dépend du climat et de la graminée utilisée. En France métropolitaine, elle s'étend généralement de **mars à octobre** : certaines opérations sont déconseillées en période de forte chaleur, froid ou sécheresse. Les recommandations du niveau **T01** ne sont pas reprises ci-après.

### À SAVOIR ⚠

(1) Les **adventices** sont des plantes non désirées qui colonisent le gazon. Elles nuisent à l'aspect esthétique, à la qualité du tapis végétal, et peuvent altérer la jouabilité.

	Nombre d'interventions recommandées / an		Intérêt(s) 
	T02 à T03	T04 à T07	
Tontes	70 à 100 <sup>(2)</sup>	35 à 70 <sup>(2)</sup>	Réduire la hauteur des feuilles et <b>densifier</b> le couvert végétal.
Désherbage manuel	Chaque semaine	Chaque semaine	Permettre de contenir le développement des <b>adventices</b> <sup>(1)</sup> .
Reprise des tacles	Après chaque utilisation	Après chaque utilisation	Réparer les dégradations dues au jeu pour empêcher le développement des <b>adventices</b> dans les trous formés et rétablir la <b>planéité</b> .
Aération à lames ou à pointes	12 à 24	6 à 12	Améliorer l' <b>infiltration</b> de l'eau et favoriser les <b>échanges gazeux</b> dans le sol.
Aération par carottage	2 à 6	2 à 4	Combinée avec le sablage, créer des puits drainants pour améliorer l' <b>infiltration</b> de l'eau et favoriser les <b>échanges gazeux</b> dans le sol.
Défeutrage léger (herse, verticutage ou peigne)	6 à 12	4 à 8	Retirer l'excédent de feutre car cette <b>matière organique non décomposée</b> altère la capacité d'absorption de l'eau et des fertilisants, ainsi que les échanges gazeux avec le sol et constitue un foyer de conservation des pathogènes. Il apporte aussi une <b>souplesse excessive</b> de la surface du substrat rendant le terrain sensible au jeu et au passage d'engins de maintenance.



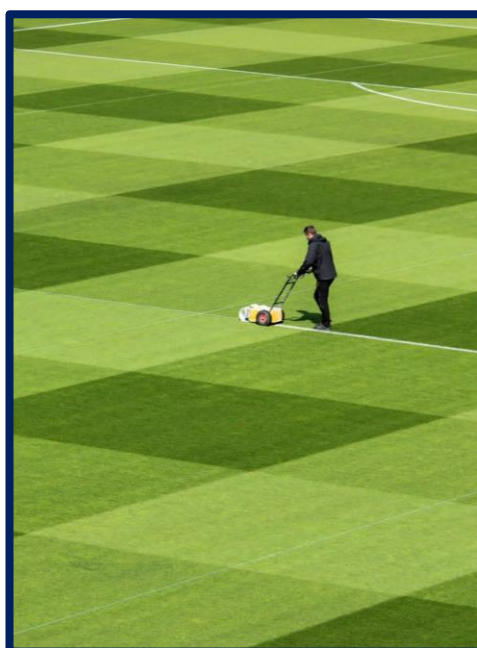
### À SAVOIR ⚠

(2) Les tontes étant des opérations fastidieuses et devant être réalisées très régulièrement, l'utilisation de **robots tondeurs autonomes à usage professionnel**, équipés d'une station de recharge installée en bord de terrain, permet de libérer du temps aux équipes de maintenance. Celles-ci peuvent ainsi se consacrer aux autres opérations mécaniques décrites dans ce paragraphe.



# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

	Nombre d'interventions recommandées / an		 Intérêt(s)
	T+2 à T+3	T+4 à T+7	
Défeutrage lourd	1 à 2	1 à 2	Pénétrer dans le sol sur plusieurs millimètres pour <b>extraire la matière végétale</b> non décomposée accumulée.
Sablage	1 à 4	1 à 2	Apporter du sable en surface du terrain en formant une fine couche superficielle pour améliorer la <b>planéité</b> du terrain, augmenter la <b>perméabilité</b> du substrat, faciliter la <b>décomposition</b> du feutre et protéger le <b>collet</b> de la plante.
Décompactage	1 à 4	1 à 2	Par un léger mouvement de broches, <b>éclater et fissurer le substrat en profondeur</b> pour recréer de l'espace entre les particules du sol, et donc améliorer l'aération et l'infiltration de l'eau. <b>Certaines zones comme l'axe central nécessitent généralement une plus grande fréquence d'intervention.</b>
Semis de regarnissage	Possible pendant toute la période végétative		<b>Ensemencer</b> de façon localisée ou sur l'ensemble du terrain pour conserver la couverture végétale et <b>limiter la propagation des adventices.</b>
Gestion de l'arrosage	Voir chapitre 4		Apporter une quantité d'eau <b>homogène</b> sur le terrain à la <b>juste dose</b> et à la <b>juste fréquence.</b>
Fertilisation	Selon plan de fertilisation* (voir chapitre 5)		Apporter les <b>nutriments essentiels</b> (azote, phosphore, potassium, magnésium, oligo-éléments) que le sol ne fournit pas toujours en quantité suffisante et permettre au gazon de se régénérer rapidement après sollicitations.
Manutention et entretien des équipements sportifs	Selon utilisation et état		S'assurer du bon état des <b>équipements</b> (buts, filets, bancs de touche, corner, serrurerie), du réglage de l'aplomb et <b>hauteur sous barre transversale</b> des buts, de l'état de la pelouse devant les buts, du stockage des équipements mobiles ou rétractables non utilisés <b>en dehors de la zone de sécurité.</b>
Traçage	Selon utilisation		<b>Délimiter</b> l'aire de jeu en respectant les exigences du Règlement des Terrains et Installations Sportives (Ed. 2021).

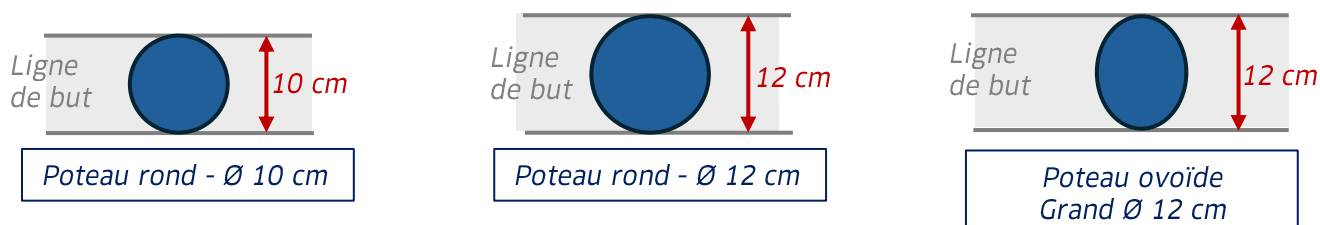


## À SAVOIR !

(\*) Un **plan de fertilisation** est un programme annuel d'apports d'engrais visant à optimiser la croissance, la résistance et la récupération de la plante, en adaptant les doses et types d'engrais selon les saisons, l'utilisation et les besoins du sol, déterminés par **l'analyse physico-chimique.**

## Focus sur les règles de traçage de l'aire de jeu

Pour les terrains de grands jeux, l'aire de jeu est tracée de façon très apparente en **lignes blanches continues et rectilignes**. C'est le diamètre des poteaux de but qui détermine la largeur de tous les tracés du terrain : de cette manière les poteaux viennent toujours tangenter les arêtes intérieures des lignes de but.



## 3. OPÉRATIONS DE RÉNOVATION

Avant toute rénovation de terrain, un **diagnostic approfondi**, réalisé par une assistance technique spécialisée, est fortement recommandé pour identifier précisément les causes de la dégradation de la surface sportive : les causes de détérioration étant souvent multiples, une mauvaise identification des problèmes entraînerait inévitablement leur réapparition dans les années suivant la rénovation.

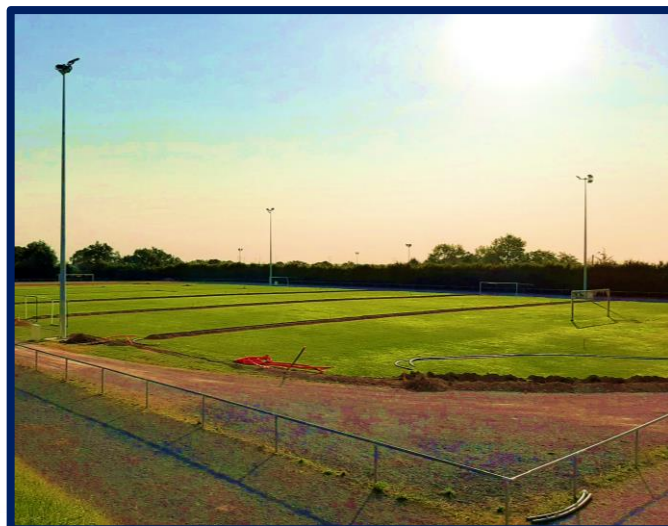
Parmi ces opérations, pour les **pelouses naturelles**, les travaux d'inter-saison se limitent généralement à un défeutrage lourd pour conserver une partie du couvert végétal, suivi d'un sablage, décompactage et regarnissage.

En ce qui concerne les **pelouses système hybride et naturelle élaborée**, la **régénération\*** du gazon permet de réparer la surface de jeu et de la préparer à la saison suivante : elle consiste à effectuer un scalpage, sablage, décompactage puis semis (ou placage).

Pour certaines technologies, la **remise à niveau des propriétés du substrat** peut être réalisée par scalpage, apport de sable et/ou amendement, **malaxage**, nivellement puis semis (ou placage).

### À SAVOIR !

(\*) Bien que recommandée, la **régénération du couvert végétal (ou scalpage)** est une opération qui ne nécessite pas de nouveaux tests in situ. En cas de **PSH**, une attention particulière sera portée sur la préservation de la fibre en place.



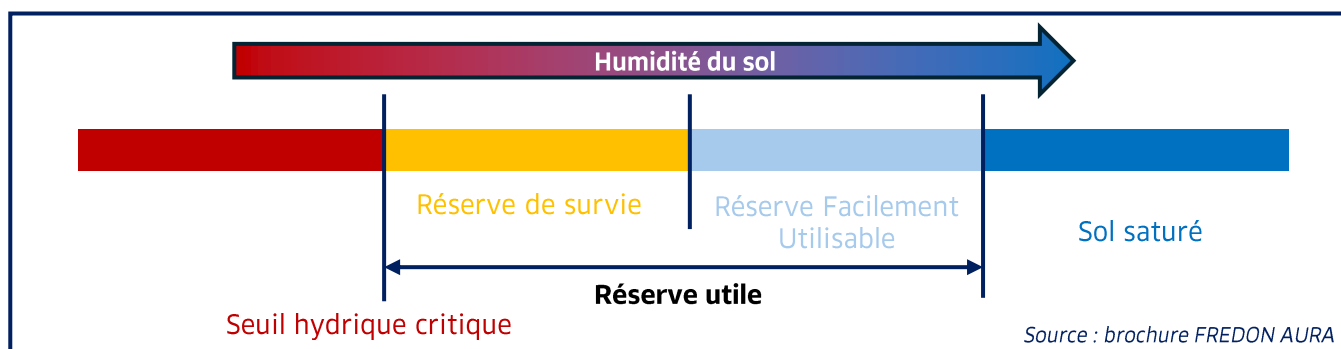
## 4. GESTION DE L'ARROSAGE

### 1) Dose et fréquence

#### • Quantité

Le sur-arrosage entraîne la dégradation du substrat par lessivage des éléments nutritifs, il compromet l'enracinement du gazon par asphyxie racinaire et constitue un facteur majeur de développement des maladies.

Accompagné par un spécialiste agronome, il est donc nécessaire de déterminer la **Réserve Facilement Utilisable (RFU)** du substrat, exprimé en mm (ou L/m<sup>2</sup>). Cette réserve désigne la quantité d'eau retenue dans le sol qui est directement accessible aux plantes et dépend de la profondeur explorée par les racines, du taux de matières organiques, de la teneur en argile et en limons fins du sol :



#### • Fréquence

En raison des variations climatiques permanentes, les besoins en eau de la plante évoluent, raison pour laquelle définir un intervalle d'arrosage fixe n'est pas possible. Pour adapter cet intervalle, plusieurs outils et méthodes peuvent être utilisés, tels que :

- La **pluviométrie**, pour prendre en compte les apports naturels en eau ;
- L'**évapotranspiration** (ETP), qui correspond à la quantité d'eau évaporée et transpirée par le gazon, calculée par une station météo ou fournie par Météo-France ;
- Des **sondes d'humidité** fixes ou portatives, permettant de mesurer directement l'état hydrique du sol ;
- L'**observation visuelle**, notamment l'apparition de zones sèches ou le changement de couleur, signes d'un déficit en eau.

### 2) Outils de suivi et contrôle

Pour affiner le réglage du pilotage automatique, d'autres équipements de contrôle peuvent être utilisés :



#### Pluviomètre

Appareil indispensable pour mesurer la quantité d'apport naturel d'eau ou pour vérifier l'homogénéité de l'arrosage.



#### Anémomètre

Au-delà de 15 km/h de vent, il est déconseillé d'arroser.

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## Sonde d'humidité

Elle permet de vérifier que les racines évoluent dans les conditions d'humidité optimales soit une teneur en eau comprise entre 20 et 25%.



## Outil d'aide à la décision et de maintenance prédictive

Certains acteurs proposent des outils innovants, par exemple basés sur l'Intelligence Artificielle, qui permettent grâce aux informations et mesures transmises par le gestionnaire, d'analyser l'état de la pelouse Afin d'optimiser Et planifier les Opérations courantes et notamment la gestion de l'arrosage.



## 5. FERTILISATION

### 1) Les différents types d'engrais

#### • Engrais organiques



Ils sont issus de matière végétale et/ou animale (fumier, compost, algues, fientes, tourteaux...). Grâce à une minéralisation progressive de la matière organique qu'ils contiennent, ils permettent de mettre à disposition de la plante les nutriments nécessaires à sa croissance. Ils contribuent aussi à une bonne vie microbienne du sol.

#### • Engrais minéraux



Ces engrais apportent des formes d'azote directement assimilables par les plantes, ce qui provoque un effet « **coup de fouet** » observable quelques jours après l'épandage. En revanche, ils sont sensibles à la **volatilisation** et au **lessivage** : ils peuvent être rapidement entraînés par l'eau dans le sol.

	Engrais organiques	Engrais minéraux
Vitesse d'action	Lente	Rapide
Durée d'effet	Longue	Courte
Impact sur le sol	Amélioration durable	Peu ou pas
Risque de pollution	Plus faible	Plus élevé
Précision des apports	Faible	Elevée

#### • Engrais à libération contrôlée enrobée

Ce sont des engrais minéraux dont une partie, voire l'ensemble des granules, est recouverte d'une **pellicule d'enrobage** permettant de contrôler la libération des éléments nutritifs dans le temps.

#### • Engrais à libération lente de l'azote

Leur azote, bien qu'issu de synthèse, se présente sous une forme organique dont la minéralisation s'étale sur plusieurs mois.

#### • Engrais organo-minéral

Composés d'un mélange de fertilisants organiques et minéraux, contenant au minimum 1 % d'azote d'origine organique.

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## 2) Plan de fertilisation



Idéalement assisté par un agronome spécialiste en entretien de surface sportive engazonnée, le propriétaire d'un terrain en pelouse naturelle devrait établir en début de saison un **plan de fertilisation** : il s'agit d'un calendrier qui détermine quels engrais apporter, dans quelles quantités et à quelles périodes de l'année, afin de répondre précisément aux besoins du sol et de la plante et d'assurer une croissance optimale.

Exemple de plan de fertilisation		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
ven. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01	lan. 01
sam. 02	mar. 02	mar. 02	mar. 02	ven. 02	dim. 02	mer. 02	ven. 02	lan. 02	jeu. 02	sam. 02	mar. 02	ven. 02	lan. 02
dim. 03	mer. 03	mer. 03	sam. 03	lan. 03	jeu. 03	dim. 03	mer. 03	lan. 03	jeu. 03	dim. 03	mer. 03	ven. 03	lan. 03
lan. 04	jeu. 04	jeu. 04	dim. 04	mar. 04	ven. 04	lan. 04	dim. 04	mer. 04	sam. 04	lan. 04	jeu. 04	sam. 04	lan. 04
mar. 05	ven. 05	ven. 05	lan. 05	mer. 05	sam. 05	lan. 05	jeu. 05	dim. 05	mer. 05	lan. 05	jeu. 05	dim. 05	lan. 05
mer. 06	sam. 06	sam. 06	mar. 06	jeu. 06	dim. 06	mer. 06	lan. 06	jeu. 06	dim. 06	mer. 06	lan. 06	jeu. 06	lan. 06
jeu. 07	dim. 07	dim. 07	ven. 07	lan. 07	mer. 07	ven. 07	lan. 07	mer. 07	sam. 07	mar. 07	jeu. 07	dim. 07	mer. 07
ven. 08	lan. 08	lan. 08	jeu. 08	sam. 08	mar. 08	ven. 08	jeu. 08	dim. 08	mer. 08	ven. 08	lan. 08	jeu. 08	mer. 08
sam. 09	mer. 09	mer. 09	ven. 09	dim. 09	mer. 09	ven. 09	lan. 09	jeu. 09	sam. 09	lan. 09	jeu. 09	dim. 09	mer. 09
dim. 10	mer. 10	mer. 10	sam. 10	lan. 10	jeu. 10	sam. 10	lan. 10	jeu. 10	sam. 10	lan. 10	jeu. 10	dim. 10	mer. 10
lan. 11	jeu. 11	jeu. 11	dim. 11	mar. 11	ven. 11	lan. 11	dim. 11	mer. 11	sam. 11	lan. 11	jeu. 11	sam. 11	lan. 11
mar. 12	ven. 12	ven. 12	lan. 12	mer. 12	sam. 12	lan. 12	jeu. 12	dim. 12	mer. 12	lan. 12	jeu. 12	dim. 12	lan. 12
mer. 13	sam. 13	sam. 13	mar. 13	jeu. 13	dim. 13	mer. 13	lan. 13	jeu. 13	dim. 13	mer. 13	lan. 13	jeu. 13	lan. 13
jeu. 14	dim. 14	dim. 14	mer. 14	ven. 14	lan. 14	jeu. 14	dim. 14	mer. 14	sam. 14	lan. 14	jeu. 14	dim. 14	lan. 14
ven. 15	lan. 15	lan. 15	jeu. 15	dim. 15	mer. 15	lan. 15	jeu. 15	dim. 15	mer. 15	lan. 15	jeu. 15	dim. 15	lan. 15
sam. 16	mer. 16	mer. 16	ven. 16	dim. 16	mer. 16	ven. 16	lan. 16	jeu. 16	sam. 16	lan. 16	jeu. 16	dim. 16	mer. 16
dim. 17	mer. 17	mer. 17	sam. 17	lan. 17	jeu. 17	lan. 17	jeu. 17	sam. 17	mar. 17	ven. 17	dim. 17	mer. 17	ven. 17
lan. 18	jeu. 18	jeu. 18	dim. 18	mar. 18	ven. 18	lan. 18	dim. 18	mer. 18	sam. 18	lan. 18	jeu. 18	sam. 18	lan. 18
mar. 19	ven. 19	ven. 19	lan. 19	mer. 19	sam. 19	lan. 19	jeu. 19	dim. 19	mer. 19	lan. 19	jeu. 19	dim. 19	lan. 19
mer. 20	sam. 20	sam. 20	mar. 20	jeu. 20	dim. 20	mer. 20	lan. 20	jeu. 20	dim. 20	mer. 20	lan. 20	sam. 20	lan. 20
jeu. 21	dim. 21	dim. 21	ven. 21	lan. 21	mer. 21	ven. 21	lan. 21	mer. 21	sam. 21	lan. 21	jeu. 21	dim. 21	mer. 21
ven. 22	lan. 22	lan. 22	jeu. 22	sam. 22	mar. 22	ven. 22	jeu. 22	dim. 22	mer. 22	lan. 22	jeu. 22	dim. 22	lan. 22
sam. 23	mer. 23	mer. 23	ven. 23	dim. 23	mer. 23	ven. 23	lan. 23	jeu. 23	sam. 23	lan. 23	jeu. 23	sam. 23	lan. 23
dim. 24	mer. 24	mer. 24	sam. 24	lan. 24	jeu. 24	lan. 24	jeu. 24	sam. 24	mar. 24	ven. 24	dim. 24	mer. 24	ven. 24
lan. 25	jeu. 25	jeu. 25	dim. 25	mar. 25	ven. 25	lan. 25	dim. 25	mer. 25	sam. 25	lan. 25	jeu. 25	dim. 25	lan. 25
mar. 26	ven. 26	ven. 26	lan. 26	mer. 26	sam. 26	lan. 26	jeu. 26	dim. 26	mer. 26	lan. 26	jeu. 26	dim. 26	lan. 26
mer. 27	sam. 27	sam. 27	mar. 27	jeu. 27	dim. 27	mer. 27	lan. 27	jeu. 27	sam. 27	lan. 27	jeu. 27	sam. 27	lan. 27
jeu. 28	dim. 28	dim. 28	ven. 28	lan. 28	mer. 28	ven. 28	lan. 28	mer. 28	sam. 28	lan. 28	jeu. 28	sam. 28	lan. 28
ven. 29	lan. 29	lan. 29	jeu. 29	sam. 29	mar. 29	ven. 29	lan. 29	jeu. 29	dim. 29	mer. 29	lan. 29	jeu. 29	mer. 29
sam. 30	mer. 30	mer. 30	ven. 30	dim. 30	mer. 30	ven. 30	lan. 30	jeu. 30	sam. 30	lan. 30	jeu. 30	sam. 30	lan. 30
dim. 31	mer. 31	mer. 31	lan. 31	jeu. 31	dim. 31	mer. 31	lan. 31	jeu. 31	dim. 31	mer. 31	lan. 31	jeu. 31	lan. 31

### • Quelques recommandations

- ✓ Réaliser des **analyses physico-chimiques** tous les 2 à 3 ans
- ✓ Prendre en compte le planning des opérations mécaniques et d'utilisation du terrain ainsi que la capacité de stockage du sol, déterminée à partir des analyses, afin d'adapter les apports nutritifs.
- ✓ S'appuyer sur les **doses annuelles recommandées à l'hectare** (cf. Guide technique de **Planté & Cité**, lien en p15) :
  - **Azote (N)** : 150 à 300 kg
  - **Potasse (K)** : 120 à 250 kg
  - **Phosphore (P)** : 50 à 90 kg
  - **Soufre** : 40 à 60 kg
  - **Magnésium** : 20 à 30 kg
- ✓ Maintenir un équilibre annuel NPK de **3N - 1P - 2,5K**, tout en ajustant ces proportions selon les résultats des analyses de sol
- ✓ Fractionner les apports selon les résultats d'analyse et les besoins du gazon tout au long de l'année (en moyenne 4 à 10 applications par an)

## 3) Les biostimulants

Les biostimulants sont des fertilisants qui stimulent le processus de nutrition des végétaux indépendamment des éléments nutritifs qu'ils contiennent, dans le seul but d'améliorer les caractéristiques de la plante suivantes : l'efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs, la tolérance aux stress abiotiques (températures, excès d'eau, manque de lumière, etc...), les caractéristiques qualitatives et la disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol.

Ces solutions peuvent être d'origine **organique** (extrait d'algue, substance humique, acides aminés...), d'origine **microbienne** (levures, champignons, bactéries...) ou **inorganique** (silice, charbons ...).



## 6. BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

### 1) Loi Labbé et arrêtés dérogatoires



**(A)** La **Loi Labbé** interdit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - sauf ceux de **biocontrôle (\*)**, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique - sur les terrains de sport appartenant à une structure publique, ouverts au public, uniquement s'ils sont assimilables à un espace vert ou une promenade...

**(B)** « L'arrêté relatif aux lieux collectifs ou ouverts au public » élargit l'interdiction des produits phytosanitaires de synthèse aux terrains de sport... **Sauf (pour le football)** : les terrains de grands jeux sur gazon dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs pour lesquels l'échéance a été repoussée au **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

**(C)** Arrêté fixant la liste des usages des produits phytopharmaceutiques « pour lesquels aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles pour les équipements sportifs ou parties d'équipements sportifs ».

Liste des 6 usages disponibles [ICI](#)



**(D)** Arrêté fixant la liste des équipements bénéficiant de la dérogation, notamment pour le football :

- installations de niveau **T1 à T3**
- installations de niveau **T4 à T5 (uniquement pour les Pelouses Système Hybride et les pôles haut niveau)**

**(E)** Fin de la dérogation prévue par l'arrêté de janvier 2025 (C) : cette dérogation peut être **prorogée** si, à l'expiration de ce délai, « les solutions techniques alternatives aux produits phytopharmaceutiques permettant d'obtenir la qualité requise dans le cadre de compétitions officielles », ne sont pas identifiées.

**Dans ce contexte, la FFF promeut le « 0 phyto » et défend le recours à une "trousse de secours" dans l'attente d'alternative à venir pour certains usages.**

### À SAVOIR

**(\*)** Selon le Code rural et de la pêche maritime, **les produits de biocontrôle** sont des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les maladies fongiques, les insectes ravageurs et les adventices. Ils font partie des produits phytopharmaceutiques mais bénéficient d'un cadre réglementaire spécifique.

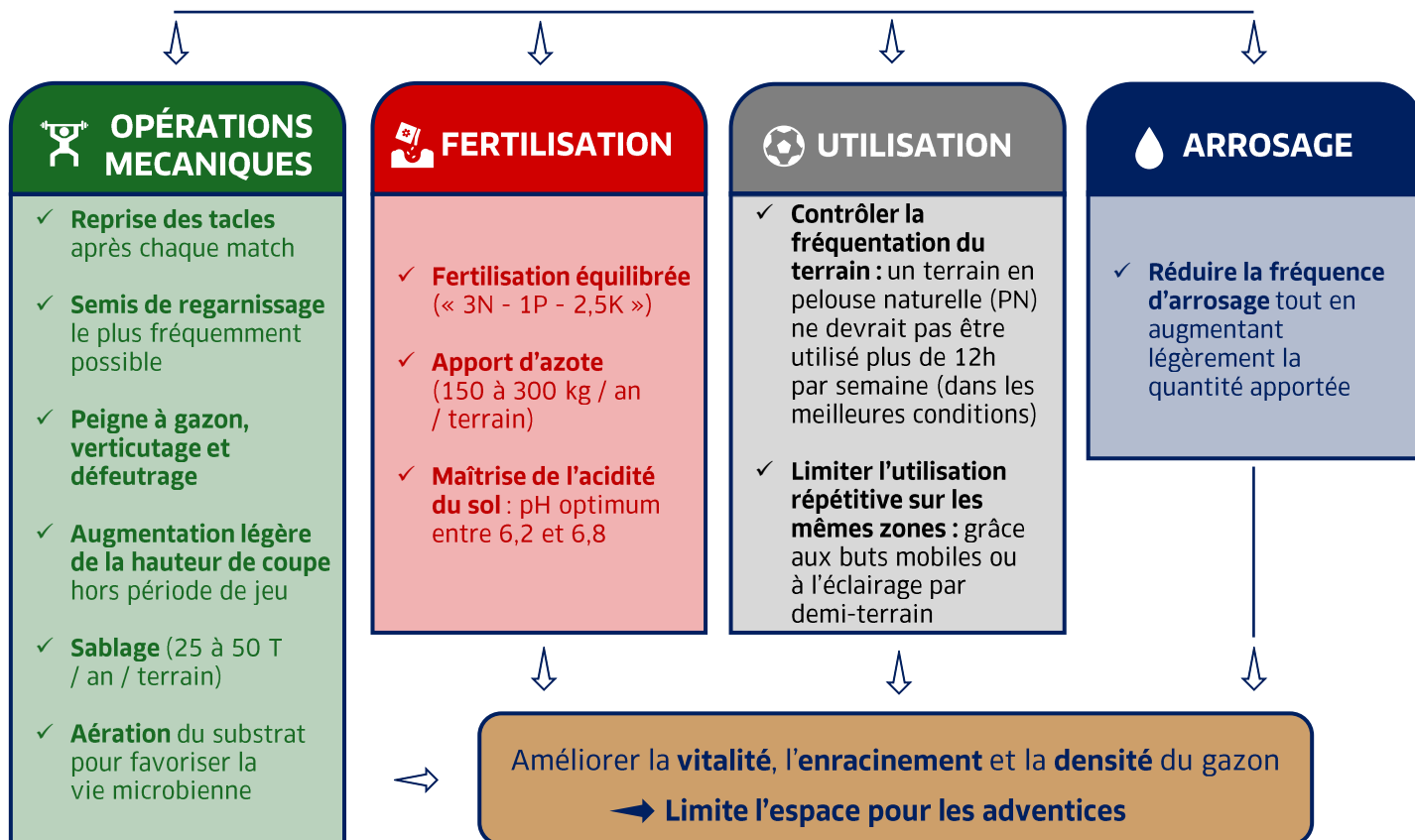
Tout produit phytopharmaceutique, qu'il soit d'origine naturelle ou issu de synthèse, doit disposer d'une **Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)** et être homologué pour un usage spécifique. Dans le cadre de l'entretien des pelouses et des gazons sportifs, seuls les produits autorisés pour un usage sur « gazons de graminées » peuvent être utilisés.

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## 2) Lutter contre les adventices

Ces espèces, dites opportunistes, sont susceptibles de nuire à la densité du gazon et à ses performances sportives : elles profitent des faiblesses du gazon et des espaces libérés pour se développer. L'objectif est donc de maintenir la meilleure vitalité et la plus grande densité du gazon :

### Leviers pour prévenir le développement des graminées adventives



### À SAVOIR

Outre le **pissenlit** et les **pâquerettes**, figurent ci-après quelques exemples de flores, graminées adventives ou espèces spontanées les plus fréquemment rencontrées sur les terrains de football :



Pâturin annuel



Grand plantain



Trèfle blanc



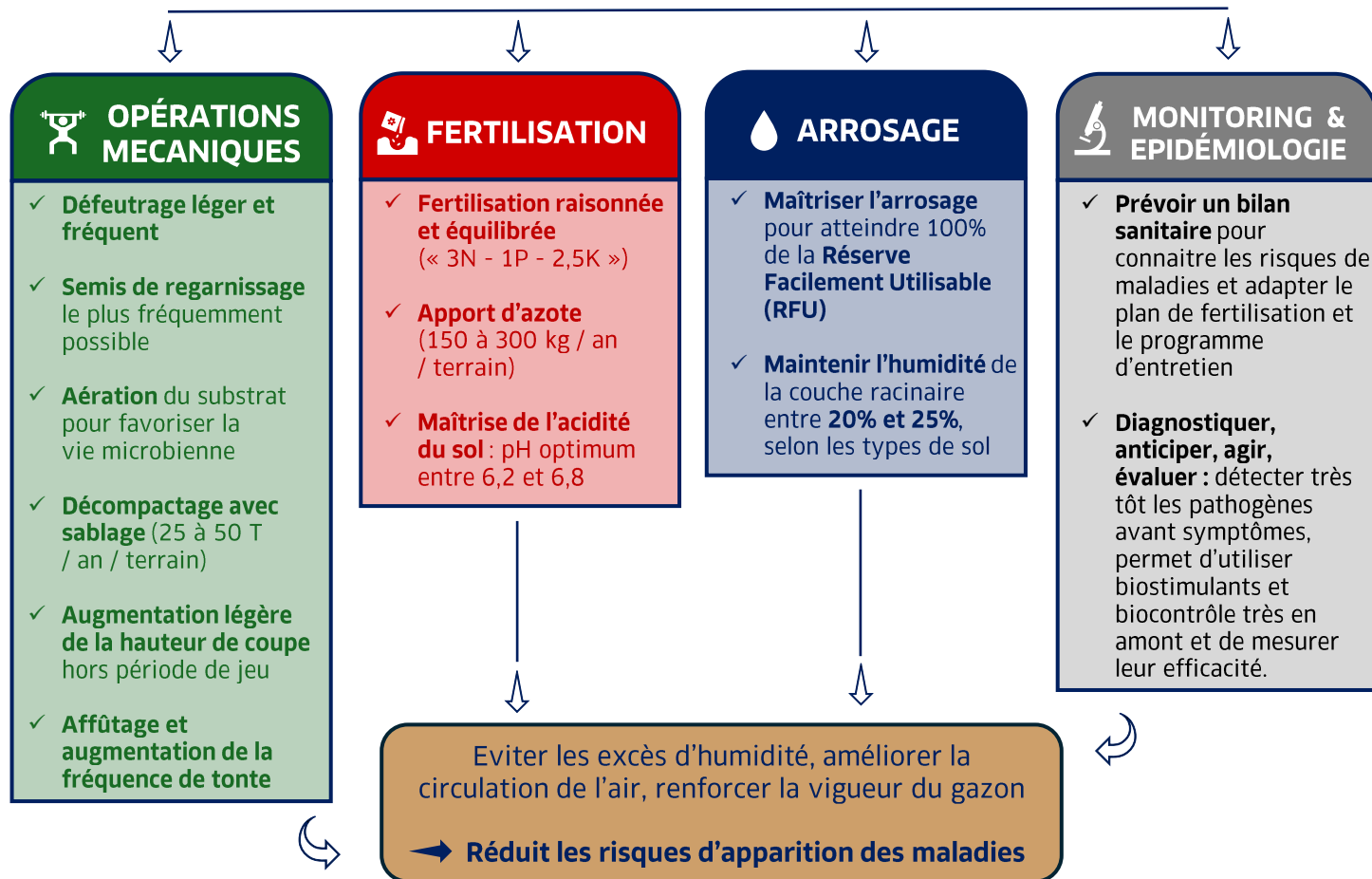
Mousses

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## 3) Lutter contre les maladies cryptogamiques

Les **maladies cryptogamiques** sont des maladies fongiques des plantes causées par des micro-organismes se reproduisant par spores, principalement des champignons microscopiques :

### Leviers pour prévenir l'apparition des maladies cryptogamiques



### À SAVOIR

Outre la **pyriculariose**, apparue plus récemment sur les terrains en **PNE** ou **PSH**, principalement sur les terrains de haut niveau, on peut citer, à titre d'exemple, les maladies suivantes :



Fusariose



Pythium



Fil rouge



Ronds de sorcières

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## 4) Lutter contre les ravageurs et turricules de vers de terre



- Outre la **faune sauvage** (sangliers, taupes, oiseaux, ...), certaines **larves d'insecte** peuvent présenter un risque pour la santé du gazon, notamment lors de sa levée, en s'attaquant aux jeunes pousses et aux racines. Sur les terrains, on peut trouver par exemple :

Larves de tipules



Larves de hannetons



Larves de noctuelles



Larves de scarabée japonais



Il existe des solutions de biocontrôle de type « **macro-organismes** » vivants (insectes, acariens, nématodes) qui agissent naturellement en :

- prédatant les ravageurs
- parasitant leurs œufs ou les larves
- ou en les infectant afin de les éliminer

- Les turricules sont de petits amas de terre fine, déposés à la surface du sol par les **vers de terre** : ils correspondent aux **déjections** issues de la digestion du sol et de la matière organique par le ver.

### + Avantages

- + Assure une bonne circulation de l'air et de l'eau à travers le substrat
- + Joue un rôle essentiel dans la dégradation de la matière organique

### - Inconvénients

- Altère les conditions de jeu (problème de planéité, perte d'appui, hétérogénéité du couvert)
- Altère le drainage de surface (impermabilise le sol)
- Peut nécroser les feuilles de gazon

## À SAVOIR !

La herse étrille, ou peigne à gazon, constitue une solution mécanique particulièrement efficace : par **temps sec** et éventuellement couplé à un sablage léger, elle permet non seulement de réaliser un travail de **défeutrage**, mais aussi d'**étaler** et de **fragmenter** mécaniquement les turricules présents en surface.



## 7. ANNEXES

- Statistiques nationales sur les terrains en pelouse naturelle (état à date : 07/2025)



**23 600**  
Terrains de football à 11



**19 400**  
En pelouse naturelle



	GAZON SYNTHETIQUE	PELOUSE NATURELLE	PELOUSE HYBRIDE OU ELABORÉE	STABILISÉ
<b>T1</b> À <b>T3</b>	400	750	130	0
<b>T4</b> À <b>T7</b>	2 900	16 600	20	700
Retiré du classement	110	1 640		200
Niveau Travaux	40	135		5

- Vos contacts



Association Nationale Des Elus en charge du Sport  
secretariat@andes.fr



Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports  
contact@andiiss.org



Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité  
dasoces@amf.asso.fr



Consortium Sol Pelouse  
Organisme de Recherche & Développement  
spord@ffgolf.org



Union Sport & Cycle  
contact@unionsportcycle.com



Union Nationale des Entreprises du Paysage  
secretariat@unep-fr.org



Syndicat National de l'Arrosage Automatique  
contact@arrosage-synaa.fr

# FICHE PRATIQUE - TERRAINS EN PELOUSE NATURELLE - MAINTENANCE

## • Coordonnées du Service Terrains

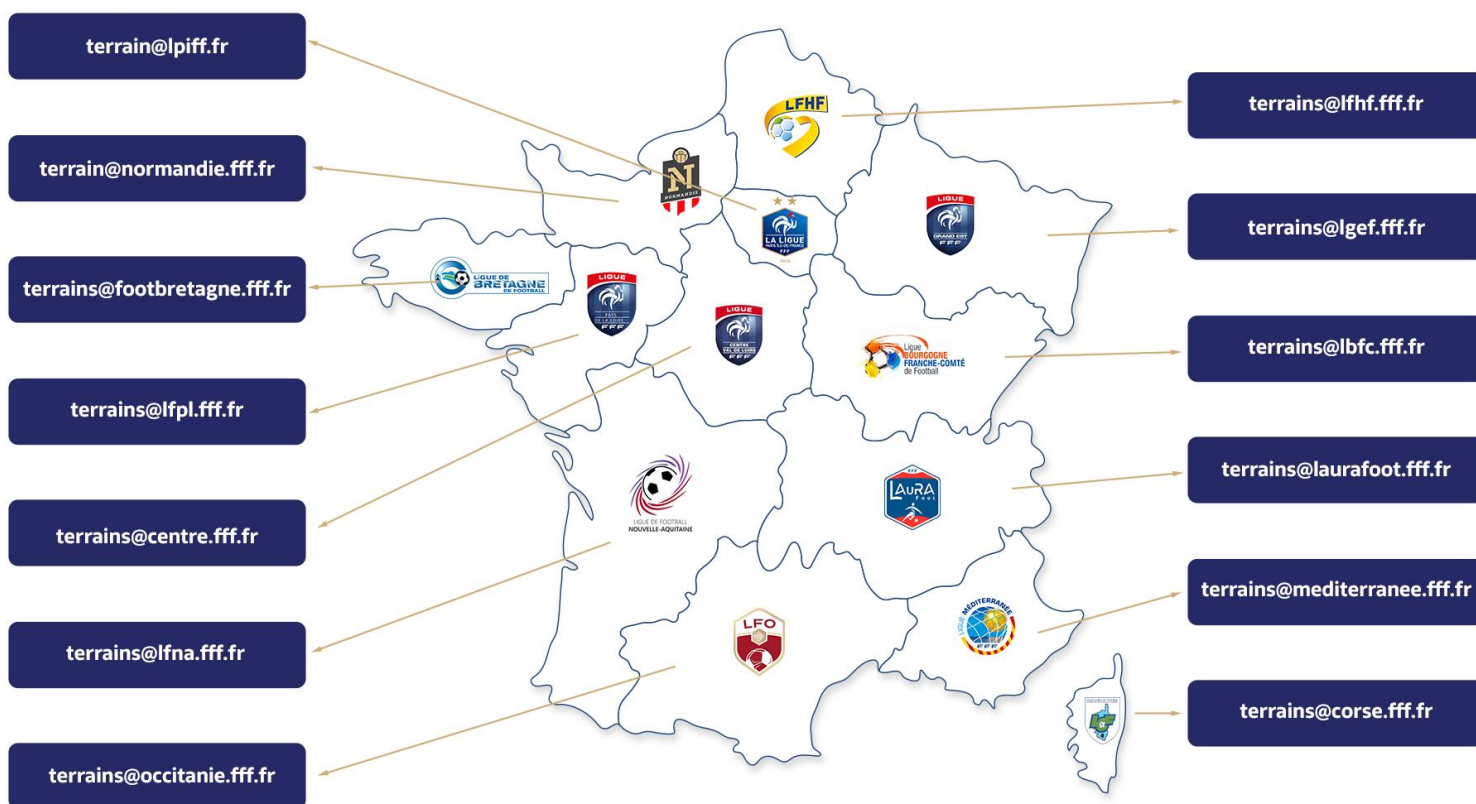


**FFF - Service Terrains**  
terrain@fff.fr

## À SAVOIR ⚠

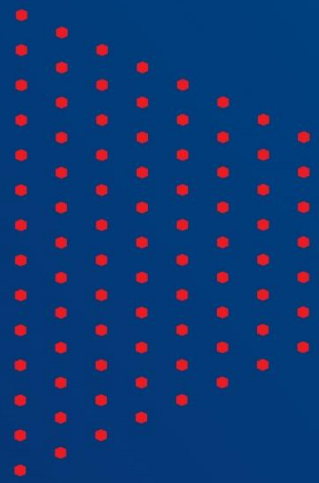
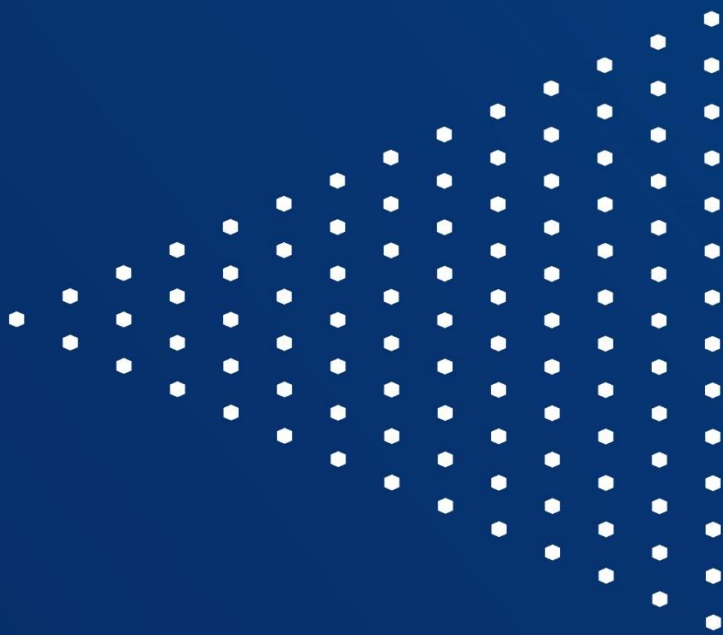
Dans chaque CRTIS, il existe un **réfèrent « sols »** qui est régulièrement formé pour répondre aux questions techniques et réglementaires.

## • Coordonnées des Commissions Régionales des Terrains et Installations Sportives



### # POUR ALLER PLUS LOIN...

- ⇒ [Règlement FFF des Terrains et Installations Sportives \(édition 2021\)](#)
- ⇒ [Dispositif du Fonds d'Aides au Football Amateur](#)
- ⇒ [Normes : NF P90-113 - Sols sportifs - Terrains de grands jeux en pelouse naturelle - Conditions de réalisation](#)
- ⇒ [Fascicule 35 - Aménagements paysagers, aires de sports et de loisirs de plein air du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil](#)
- ⇒ [Guide technique - Vers le « zéro phyto » des terrains de sport en pelouse naturelle](#)
- ⇒ [Règles professionnelles - Conception des systèmes d'arrosage - UNEP \(juillet 2012\)](#)
- ⇒ [Règles professionnelles - Travaux de mise en œuvre des systèmes d'arrosage - UNEP \(juillet 2014\)](#)



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL**  
87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15  
T. +33 (0)1 44 31 73 00 - FFF.fr